

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

du 14 janvier 2020

Convocation
09.01.2020

L'an deux mil vingt, le quatorze janvier à vingt heures le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en **session extraordinaire**, sous la Présidence de Jean-Claude LAMARQUE, Maire, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Générale des Collectivités Territoriales

Présent(e)s : Messieurs Jean-Claude LAMARQUE, Jean-Yves BIGOT, TONNELIER Denis, NAELS Frédéric, PLOMTEUX Daniel, Michel DELOMEZ, Frédéric LANNEAU et Madame Sandrine BUISSET

Représenté(e)s : Monsieur Guy CHOMET par Daniel PLOMTEUX, José-Félix ORTUN par Jean-Claude LAMARQUE, RAZON Didier par Jean-Yves BIGOT.

Absents : Mesdames Anne LÉCRIVAIN, Valérie SAUSSIÉ, Dominique FORET, Monsieur Patrick ANDRE.

Secrétaire : Madame Sandrine BUISSET

ORDRE DU JOUR :

-  RESILIATION AMIABLE DU BAIL
-  AFFAIRES DIVERSES

2020/01– RESILIATION AMIABLE DU BAIL

Monsieur le maire indique qu'après avoir reçu de Mme RENAI une résiliation du bail à fin juin 2020, fin de la période triennale, l'avocat de celle-ci lui a proposé une résiliation amiable au 31 janvier dont il a accepté le principe. D'où la nécessité de réunir ce conseil extraordinaire vu l'urgence.

Suite à la demande de Monsieur le maire, la proposition de convention soumise à l'analyse du conseil sera modifiée sur deux points :

- un pré-état des lieux sera réalisé au moins quinze jours avant la date de la résiliation,
- le preneur devra fournir un état délivré par le greffe du tribunal de commerce de Melun établissant l'absence de créancier inscrit sur le fonds artisanal.

Ces explications données et après à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCEPTÉ** la résiliation amiable du bail,
- **AUTORISE** le Maire à signer la résiliation.

AFFAIRES DIVERSES

- **Vente de bois à D.CEBRUNSKA.** la proposition définitive suite à la modification concernant les peupliers du « Chemin Macquin » sera de **2563.36€**.
- **Pour info,** Une randonnée cyclotouristique traversera Châtenay le dimanche 3 mai entre 9h30 et 12h

La séance est levée à 21h15

Le Maire,
Jean-Claude LAMARQUE

SIGNATURES

Jean-Yves BIGOT	
Jean-Claude LAMARQUE	
Guy CHOMET	REPRÉSENTÉ PAR DANIEL PLOMTEUX
Denis TONNELIER	
Dominique FORET	ABSENTE
Patrick ANDRE	ABSENT
Sandrine BUISSET	
Michel DELOMEZ	
Frédéric LANNEAU	
Anne LECRIVAIN	ABSENTE
Frédéric NAELS	
José-Félix ORTUN	REPRESENTE PAR JEAN-CLAUDE LAMARQUE
Daniel PLOMTEUX	
Didier RAZON	ABSENT REPRESENTE PAR JEAN-YVES BIGOT
Valérie SAUSSIER	ABSENTE